



SECRETARE DE SEANCE

M TREMINTIN

PRESENTS : 4

POUVOIRS : 1

VOTANTS : 5

NE PREND PAS PART : 0

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

PRESENTS

Le Président

M Jacques GRUBER

Les Elus

Mme Edith SAGROUN

M Jean-Claude TREMINTIN

Autres

Mme Marianne LAMBLOT

Insp. De l'Education

Nationale

Mme Sophie GIBERT

Conseillère pédagogique

(pouvoir)

Les Parents élus

Mr. Michel DEGON

Mme Agnès LEON

Mme Séverine WATELET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 29 novembre à 18h30, les membres composant le Comité de la Caisse des Écoles de la ville de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jacques GRUBER, Président Délégué, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués.

Les pouvoirs suivants ont été donnés De Marianne Lamblot à Sophie Gibert

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE ASSOCIATION
PARENTS PROFESSEURS ENSEMBLE ET
LA CAISSE DES ÉCOLES**

Jacques GRUBER, Président Délégué de la Caisse des Ecoles, souhaite organiser des animations de lecture « en famille » dans le cadre des portes ouvertes prochainement organisées à cette occasion.

L'Association Parents Professeurs Ensemble, domiciliée 23, rue Edouard Manet à Meudon (92 190), représentée par Madame Justine FESNEAU, présidente, sera chargée de l'accueil et de l'encadrement des groupes ainsi que de la mise à disposition d'un intervenant.

Jacques GRUBER demande au Comité l'autorisation de signer la convention ci-annexée avec cette société.

LE COMITÉ de la Caisse des Écoles,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU l'exposé de Jacques GRUBER,

ARTICLE 1 : DÉCIDE d'autoriser le Président Délégué de la Caisse des Écoles à signer une convention avec Association Parents Professeurs Ensemble, domiciliée 23, rue Edouard Manet à Meudon (92 190), pour des animations de lecture en famille, **entre janvier et juin 2023, avec 3 portes ouvertes pour un montant total de 8 100€**

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant est inscrite au Budget 2022 et 2023 de la Caisse des Ecoles, à l'article 6288.

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 29 novembre 2022
Pour extrait conforme,

Jacques GRUBER
Président délégué de la Caisse Des Ecoles

